



## Infos RAF 2024

**Commandes à renvoyer au plus tard le 8 JUIN**

### ENLÈVEMENTS à BORD

sur RV pris par téléphone au 06 45 90 07 46

au fil du voyage courant septembre

à Paris - Saint-Denis - Pantin du 03 au 31 octobre

**Renseignez bien les cases jaunes** du tableau de commandes avec vos coordonnées, auxquelles nous avons ajouté le lieu de livraison (menu déroulant).

**N'oubliez pas de demander des factures** si vous en avez besoin, en précisant une adresse complète, pour qu'elles vous soient remises lors de l'enlèvement à bord.

**Pour rappel : LES CONDITIONNEMENTS NE SONT PAS FRACTIONNABLES.**

Nous avons ajouté une colonne pour préciser À TITRE INDICATIF le prix au poids ou au volume. Bien entendu, votre commande finale doit respecter les conditionnements proposés par les producteurs.

Le soufre total (SO<sub>2</sub>) contenu dans les vins est indiqué en mg/l par le chiffre entre parenthèses dans le tableau de commande.

A titre indicatif, le taux de soufre total (libre + combiné) admis dans les vins rouges R et blancs B est de : Industriel : R (150) B (200). Bio : R (100) B (150). Biodynamie : R (70) B (90). Naturel : R (30) B (40). Sans soufre ajouté : R B (<10).

**Cette année, vous constaterez quelques nouveautés dans la liste des produits.** Nous vous laissons le plaisir de découvrir ces nouvelles propositions. Mais sachez déjà que :

- nous avons trouvé en Grèce, auprès d'une coopérative autogérée (VioMe), des produits ménagers pour remplacer ceux de Biosens (production arrêtée en avril 2023).
- Saveurs sauvages du Sud continue grâce à une relève qu'il serait bon d'encourager.

### **Pour les huiles**

Comme l'an dernier, l'huile d'olive du Priorat est uniquement en qualité "extra".

Nous avons en complément cette année l'huile d'olive de Terre des Chardons en qualité "bio".

Ces deux huiles d'olive sont en QUANTITÉ LIMITÉE. Nous vous préviendrons d'un réajustement éventuel de votre commande.

### **Peu de modifications cette année encore sur les prix**

Un grand nombre de produits sont au même prix ou subissent une faible augmentation. Nous en remercions les producteurs et productrices.

Le comté n'augmente pas mais le poids affiché cette année est le poids moyen d'une meule après affinage (environ 37 kilos) et non à sa mise en fabrication.

Les prix des fromages et salaisons sont fixés, à la pièce ou au lot, en référence à la valeur du travail plutôt que du poids.

### **Concernant le paiement de la commande groupée :**

Pour rappel : Le coût du transport est inclus dans les prix indiqués sur le bon de commande.

La commande est à régler au moment de l'enlèvement.

- En espèces : mode à privilégier en général et OBLIGATOIRE pour le riz de Beaujeu, l'huile d'olive du Celler Masroig (Priorat) et les produits VioMe.

- En chèques : 1 chèque PAR GROUPE POUR CHAQUE PRODUCTEUR, à établir sur place pour valider ensemble les montants et les libellés. Dans ce cas, le règlement du transport se fait à part (espèces ou chèque).

Pour toute précision, contactez-nous : [remisesaflots@gmail.com](mailto:remisesaflots@gmail.com)

Merci et à très bientôt